

ordinaire.

3. Les groupes de deux notes à l'unisson ou de trois notes s'exécutent sans renforcer le son, mais en le prolongeant simplement, par manière de point d'orgue. Si plusieurs se suivent, chacun d'eux est marqué par une légère reprise du mouvement d'impulsion. » (Voir les exemples notés, *Cantus Mariales*, p. 5, à la fin.)

Ce magnifique résumé des règles à observer pour l'exécution du chant grégorien servira de base à nos études grégoriennes. Ces règles bien observées transformeront pour ainsi dire notre plain-chant en autant qu'elles pourront lui être appliquées.

Etudions-les donc avec courage et persévérance ; et le succès, Dieu aidant, couronnera nos efforts.

Dans le prochain article, nous étudierons les chants appelés *récitatif* ; nous entrerons ainsi dans les détails pratiques qui pourront nous le faire estimer davantage. C'est mon intention de parcourir les différents chants récitatifs, puis syllabiques, et enfin les chants ornés ou très ornés ; et, en dernier lieu, nous étudierons les chants mesurés, c'est-à-dire les hymnes.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

L'antiquité du *Christus vincit*

Le *Christus vincit*, que S. G. Mgr l'Archevêque a rapporté de l'un de ses récents séjours en France et que, sur l'initiative de Sa Grandeur, l'on chante aujourd'hui habituellement à la Basilique, est l'une de ces « acclamations » que chantait à l'unisson le peuple chrétien dans les églises, voilà bien des siècles.

Ces acclamations furent d'abord d'usage dans la société civile, à Rome et à Byzance, à la cour des empereurs, dans les assemblées solennelles et les grands repas. On les répétait un certain nombre de fois, et parfois on les chantait.

De la société civile, l'usage des acclamations passa à l'église. L'*Ad multos annos*, qu'un évêque nouvellement consacré chante trois fois en l'honneur de son consécrateur, remonte jusqu'aux empereurs romains.

Une autre acclamation antique, c'est l'*Exaudi Christe*, auquel le *Christus vincit-regnat-imperat* servait comme de refrain.